



Relevé de décisions du Conseil fédéral

Mardi 21 octobre 2025 (en visioconférence) 9h30 -11h40

Présents : Anne-Marie ALAIS ; Jean-Pierre BONIN ; Marie-France CONTANT ; Martine DELDEM ; Carmen ESCLOPÉ ; Philippe GALLIER ; Roger GOULOIS ; Catherine HAENSLER ; Guy HUBERT ; Camille HYBOIS ; Eddy KHALDI ; Christine LAGRANGE ; Michèle LIBOT ; Jean MILLAIRE ; Jean MOREAU ; Philippe PELISSIER ; Bernard RACANIÈRE ; Mireille SABATTIER ; Édith SEMERDJIAN ; Nicole TAVARÈS ; Christian VANDENDRIESSCHE ; Christian VIGNAUD.

Excusés : Christian Astier ; Philippe FOLTIER ; Christiane LAFAYE ; Pierre MIMRAN ; Françoise RISS.

23 Présents

1. Adoption du relevé de décisions du Conseil fédéral du 9 septembre 2025

Adopté à l'unanimité des présents

2. Adoption de l'ordre du jour du Conseil fédéral du 21 octobre 2025

Adopté à l'unanimité des présents

3. Inscription de questions diverses :

- Institut de formation du Morbihan
- déplacer la question sur l'enquête en point 4

4. Enquête sur l'école inclusive :

- les corrections de la dernière version sont terminées ; la mise en page sera faite avant une dernière relecture. Ajouter la Mayenne et le nom des participants. Il sera fait un sondage auprès des Unions avant de passer commande.
 - Tirage prévu à 3000 exemplaires
- Passer les commandes rapidement, il n'y aura pas d'autre tirage.

5. Activités depuis le 9 septembre 2025 :

- Rentrée scolaire : nous avons changé de ministre, c'est le 8° !
- la demande de subvention a été refusée par la DGESCO, devenu ministre.

- **Renouvellement :** des Unions n'ont pas encore versé leur cotisation. Une relance a été envoyée. Il manquerait 1400 cotisations, mais 80% d'Unions ont déjà réglé.

- **Communication fédérale :** une commission de communication doit être mise en place. On attend que le Vademecum soit épuisé. On a le tryptique et le 4 pages. Les réunions seront en visio. S'inscrire pour la communication en vue d'élaborer un document.

6. Vie des Unions :

Paris :

Il y règne une certaine fragilité depuis le départ de son ancien président.

Une AG a eu lieu fin mai, où la délégation locale du XVe prédominait. À la suite de quelques différents avec cet arrondissement, le président actuel a sollicité le Conseil fédéral pour demander que soit fait un rééquilibrage au sein de l'Union. Une commission devait réviser les statuts et le Règlement Intérieur dans les 6 mois et une AGE devait les valider.

Une partie minoritaire du CA a fait scission et a élu illégalement une autre présidente. Un courrier recommandé a été adressé à cette présidente, à la vice-présidente et au trésorier, pour être entendus par le Conseil fédéral. En attendant de les écouter, ils sont suspendus de la Fédération.

Vote à l'unanimité du Conseil fédéral

Alsace-Moselle :

La présidente de l'Union de Moselle a été convoquée au CDEN.

Le sous-Préfet a trouvé la présence des DDEN précipitée, malgré l'accord du Recteur.

Suite à l'influence de l'Institut du Droit local, il règne un conflit entre le ministère de l'Intérieur et le ministre de l'Education nationale.

Le DASEN a demandé au président de la Fédération de participer avec la Présidente de l'Union de Moselle au prochain CDEN.

Dans le **Bas-Rhin**, l'Éducation nationale nous soutient. Et en général, les DASEN et l'AMF, nous aident.

Isère :

Le Bureau de l'Union a convoqué une AGE qui aura lieu le 15 novembre, pour modifier ses statuts et ne plus adhérer à la Fédération. Il y a actuellement 258 membres adhérents.

Un courrier sera adressé à tous les membres de l'Union pour leur rappeler pourquoi on se fédère.

Cette position est la nôtre depuis 2017. Une motion a encore été validée à notre dernier congrès ; c'est un acte de volonté politique, voté par toutes les Unions sauf l'Isère.

Sont délégués comme observateurs Philippe Pélissier et Anne-Marie ALAIS.

Vote à l'unanimité du Conseil fédéral

7. Trésorerie :

80% des Unions sont en règle

Pour l'indemnité kilométrique, il n'y a plus qu'un seul tarif départemental.

8. Laïcité :

La Fédération s'est engagée auprès du groupe Fernand Buisson. Jean Moreau (Président des Alpes-Maritimes) sera contacté.

Le groupe a racheté la concession de la tombe pour 30 ans. Elle sera remise à une Fondation ultérieurement. La Fédération leur remettra un peu plus de 2000€.

Il sera fait appel à Vincent Peillon pour qu'il préside la cérémonie, qui aura lieu le 6 décembre.

Eddy Khaldi et Marie-France Contant participeront.

Découverte de la laïcité :

C'est Thomas, graphiste et fils de Pierre Mimran, qui a demandé s'il pouvait refaire les dessins de « l'ABC de la laïcité pour les jeunes », petit livre publié il y a quelques années par Eddy Khaldi, pour qu'il soit revisité à l'intention des jeunes.

La conception sera payée à Thomas, à la graphiste et à l'imprimeur et Eddy Khaldi cède ses droits à la Fédération. Il y aura une page de publicité de l'imprimeur, ce qui diminuera le prix.

C'est un document intemporel pour tout savoir sur la laïcité et qui est plus d'actualité pour les jeunes.

Les Unions pourront le proposer aux mairies, aux écoles et associations.

Une circulaire sera envoyée aux Unions, pour connaître leurs commandes. Chaque livret rapportera 5€ à l'Union.

Institut de formation du Morbihan :

La rectrice a pris la décision de fermer le site universitaire de Vannes et d'autres centres pour les élèves en licence. Ne resteraient en fonction que les centres de Brest, St Brieuc et Rennes. Dans le Morbihan, 1 commune sur 5 a une école confessionnelle mais pas d'école publique ; 2 communes françaises de plus de 10000 habitants n'ont pas de collège public (Guidel et St Avé). C'est un recul supplémentaire du service public qui incarne la laïcité, la gratuité. Le privé confessionnel ne garantit rien de tout cela malgré qu'il soit financé à 75% par l'Etat. Va-t-on confier la formation en licence des futurs professeurs des écoles publiques à l'Université catholique de l'Ouest ?

Prochaine réunion du Conseil fédéral : 17 novembre 2025

Fin de la réunion **11h40**

Édith SEMERDJIAN

Eddy KHALDI